

REUNION DE CONSEIL DU 29 FEVRIER 2016

L'an deux mil seize, le vingt-neuf février à 19 heures, le Conseil Municipal de Guimiliau, dûment convoqué le 22 février, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Louis Fagot, Maire.

Présents : 15 / Absent : 0

Secrétaire de séance : Michel LE GALL

Le compte rendu du 25 janvier 2016 est approuvé à l'unanimité.

Les comptes de gestions 2015 : Monsieur le Maire indique que les comptes de gestion 2015 sont conformes au compte administratif de la Commune. Les comptes de gestion 2015 sont approuvés à l'unanimité (15 voix pour).

- **Lotissement de Kerpont** **D2016-02-003**
- **Lotissement « Allée de la Penzé »** **D2016-02-004**
- **Spanc** **D2016-02-005**
- **Commune** **D2016-02-006**

Les comptes administratifs 2015 sont adoptés à l'unanimité (14 voix pour).

D2016-02-009	Spanc	Fonctionnement		Investissement	
	DEPENSES	--		--	
	RECETTES	--		--	
	RESULTAT EXERCICE	--		--	

D2016-02-010	Lotissement « Allée de la Penzé »	Fonctionnement		Investissement	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	Résultats reportés 2014	5 578,33	--	54 763,22	--
	Opérations exercice 2015	--	--	--	--
	Totaux	5 578,33	--	54 763,22	--
	Résultats clôture 2015	5 578,33	--	54 763,22	--

D2016-02-011	Lotissement « Kerpont »	Fonctionnement		Investissement	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	Résultats reportés 2014	45 343,42	691,32	46 034,74	--
	Opérations exercice 2015	--	--	--	--
	Totaux	45 343,42	691,32	46 034,74	--
	Résultats clôture 2015	45 343,42	691,32	46 034,74	--

D2016-02-012	Commune	Fonctionnement		Investissement	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	Résultats reportés 2014		100 000,00	76 180,53	
	Opérations exercice 2015	545 893,69	639 761,93	338 319,17	445 458,98
	Totaux	545 893,69	739 761,93	414 499,70	445 458,98
	Résultats clôture 2015		193 868,24		30 959,28

Préparation du budget 2016 :

Monsieur le Maire indique qu'une réunion de préparation du budget aura lieu le 15 mars à 14h avec Monsieur Kermorgant, Trésorier de la Commune. D'autre part, il indique que le vote du budget est programmé le 1^{er} avril 2016.

Questions diverses

Remplacement du moteur de tintement de cloche D2016-02-001

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du dysfonctionnement des sonneries des cloches. Le conseil donne son accord par 15 voix pour le remplacement du moteur de tintement de cloche par l'entreprise BODET pour un coût de 1 153€ HT.

Mise aux normes du système de désenfumage de la salle de sport D2016-02-002

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite de la visite de l'entreprise A.P.I (Abers Protection Incendie) pour la révision des installations de lutte contre les incendies, il s'avère que le système de désenfumage est à remettre aux normes. Vu le devis établi par A.P.I., le conseil donne son accord par 15 voix pour la remise aux normes pour un montant de 892,27 € HT.

Voirie Conseil Départemental : Monsieur le Maire informe le Conseil que le marquage au sol de la RD 31 est acté pour 2016.

Gwenegon BUI, député du Finistère : Monsieur le Maire informe le Conseil de l'attribution de 10 000€ pour le CAL (enveloppe parlementaire 2016).

Assemblée générale des Maires Ruraux : Monsieur le Maire informe le Conseil que l'assemblée générale de l'AMRF aura lieu le 11 mars à 17h15 à Guimiliau, en présence du Préfet, de la présidente du Conseil Départemental, de sénateurs, de députés et d'élus locaux. Un apéritif et un repas seront servis à l'issue de l'assemblée.

Fonds de soutien à l'investissement local : Dans le cadre du FSIL, l'état octroie pour la Bretagne une enveloppe de l'ordre de 50 M €. Une première demande a été adressée à la Préfecture concernant le terrain multisports et l'aménagement de la liaison piétonne entre le centre bourg et le parking de la salle polyvalente.

En cas de refus, une deuxième demande sera faite pour l'aménagement de l'entrée de la commune au niveau de la route de Kermat.

Congrès de Maires : Monsieur le Maire informe le conseil que le congrès des Maires est reporté au 31 mai, 1^{er} et 2 juin. Chantal Harel et Anne Marie Girard s'y rendront.

Recensement de la population : Monsieur le Maire informe le conseil de la clôture du recensement de la population. Il indique que les chiffres du comptage seront connus courant juillet et que les agents recenseurs ont été dans une grande majorité très bien accueillis par la population.

Collège de Commana : Monsieur le Maire informe le conseil de la décision par le Conseil Départemental de la fermeture du collège de Commana avec un différé d'un an.

Ecole Saint Joseph à Guimiliau : Monsieur le Maire informe le conseil de l'ouverture d'un demi-poste supplémentaire à partir de septembre 2016 à l'école Saint Joseph.

Dégradation des toilettes publiques : Monsieur le Maire informe le conseil des dégradations des toilettes publiques qui ont eu lieu pendant les dernières vacances scolaires. Des devis pour l'installation de caméras de surveillance sont demandés par les conseillers.

Motions sur les difficultés du monde rural : **D2016-02-007** Monsieur le Maire fait lecture du texte rédigé par l'AMRF concernant le monde rural, en complément de la première motion proposée. Le conseil adopte à l'unanimité par 15 voix pour les 2 motions proposées.

Projet de division à La Garenne Penhoat Huon : **D2016-02-008** Monsieur le Maire indique que le projet de division de terrain entre la Commune et la propriété de Monsieur Morvan à la Garenne Penhoat Huon est toujours en cours. Monsieur Morvan souhaite acheter les parcelles concernées. Monsieur le Maire propose de reconduire la délibération qui avait déjà été prise, à savoir un prix de vente de 0,50€ le m², les autres frais étant à la charge du demandeur. Le conseil adopte à l'unanimité par 15 voix pour le prix de vente.

Terrain multisports : Monsieur le Maire informe le conseil sur l'avancement du projet concernant le terrain multisports. Il présente le projet proposé par ING Concept, ainsi qu'un compte-rendu des visites qui ont été effectuées par certains membres du Conseil dans d'autres communes. Le conseil adopte à l'unanimité avec 15 voix pour le choix de la société Camma Sport qui réalisera le projet.

Monsieur le Maire indique également que Luc Page sera présent le 3 mars prochain à 14h30 pour mettre en forme le dossier de consultation. Monsieur le Maire informe le conseil qu'il souhaiterait que le projet soit réalisé avant l'été 2016.

L'ordre du jour étant clos, Monsieur le Maire lève la séance à 21h.